



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MINGANIE
TERRITOIRE NON ORGANISÉ (TNO) DU LAC JÉRÔME

Procès-verbal de la séance extraordinaire sur l'adoption du budget du TNO du Lac Jérôme tenue le 22 novembre 2023 à 16 h à la Préfecture de la MRC de Minganie située au 1303, rue de la Digue à Havre-Saint-Pierre.

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Meggie Richard : préfète;
M. Paul Barriault : préfet suppléant,
maire de Havre-Saint-Pierre;
M^{me} Josée Brunet : conseillère de comté,
mairesse de Rivière-Saint-Jean;
M. Jacques Bernier : conseiller de comté,
maire de Rivière-au-Tonnerre;
M. Henri Wapistan: conseiller de comté,
maire de Natashquan;
M. Étienne Lemieux: conseiller de comté,
maire suppléant de Baie-Johan-
Beetz;
M^{me} Ginette Paquet : conseillère de comté,
mairesse de Longue-Pointe-de-
Mingan.

EST PRÉSENTE PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Hélène Boulanger : conseillère de comté,
mairesse de L'Île-d'Anticosti.

EST PRÉSENT PAR TÉLÉPHONE :

M. Léonard Labrie : conseiller de comté,
maire d'Aguanish.

Formant quorum sous la présidence de madame Meggie Richard.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Nathalie de Grandpré : directrice générale et greffière-
trésorière;
M^{me} Fanie Boudreau : directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe;
M. Jonathan Turbis : contrôleur et analyste financier.

**1. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE LA
CONVOCAION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La greffière-trésorière adjointe constate que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été régulièrement envoyé à tous les membres du conseil par courrier recommandé ou remis en personne, et ce, au moins trois jours avant la date de la séance extraordinaire.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À la Préfecture de la MRC de Minganie, la séance est ouverte à 16 h par madame Meggie Richard. Madame Fanie Boudreau fait fonction de secrétaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Étienne Lemieux, appuyé par monsieur Henri Wapistan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

**PROCÈS-VERBAL
MRC
de
MINGANIE**



02-23

Avis de motion

03-23

1. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE LA CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. Prévisions budgétaires 2023 – Adoption;
5. Avis de motion - Règlement décrétant l'imposition des taux de taxes pour le territoire non organisé (TNO) du Lac Jérôme pour l'année 2023;
6. Prévisions budgétaires 2024 – Adoption;
7. Avis de motion - Règlement décrétant l'imposition des taux de taxes pour le territoire non organisé (TNO) du Lac Jérôme pour l'année 2024;
8. Programme des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025;
8. Publications;
9. PÉRIODE DE QUESTIONS;
10. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

4. Prévisions budgétaires 2023 - Adoption

Il est proposé par monsieur Jacques Bernier, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement :

- D'adopter les prévisions budgétaires 2023 du TNO du Lac Jérôme lesquelles se traduisent comme suit :

Revenus

Revenus de taxes : 496 232 \$

Dépenses :

Administration générale : 107 281 \$

Sécurité publique : 20 000 \$

Aménagement et développement : 368 951 \$

5. Avis de motion - Règlement décrétant l'imposition des taux de taxes pour le territoire non organisé (TNO) du Lac Jérôme pour l'année 2023

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par monsieur Jacques Bernier, que lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 27 novembre 2023 à 9 h, sera pris en considération un règlement décrétant l'imposition des taux de taxes pour le territoire non organisé (TNO) du Lac Jérôme pour l'année 2023.

Un projet de règlement est présenté par madame Fanie Boudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

5. Prévisions budgétaires 2024 - Adoption

Il est proposé par monsieur Jacques Bernier, appuyé par madame Josée Brunet et résolu unanimement :

- D'adopter les prévisions budgétaires 2024 du TNO du Lac Jérôme lesquelles se traduisent comme suit :

Revenus

Revenus de taxes : 496 232 \$

Dépenses :

Administration générale : 178 289 \$

Sécurité publique : 20 000 \$

Aménagement et développement : 286 000 \$

Loisirs et culture : 9 443 \$

Frais de financement : 2 500 \$

**PROCÈS-VERBAL
MRC
de
MINGANIE**

Avis de motion



04-23

7. Avis de motion - Règlement décrétant l'imposition des taux de taxes pour le territoire non organisé (TNO) du Lac Jérôme pour l'année 2024

AVIS DE MOTION est par les présentes donné monsieur Étienne Lemieux, que lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 27 novembre 2023 à 9 h, sera pris en considération un règlement décrétant l'imposition des taux de taxes pour le territoire non organisé (TNO) du Lac Jérôme pour l'année 2024.

Un projet de règlement est présenté par madame Fanie Boudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

8. Programme des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025

Il est proposé par monsieur Jacques Bernier, appuyé par monsieur Étienne Lemieux et résolu unanimement :

- D'adopter le Programme des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025 lequel se traduit comme suit :

Investissement	2023	2024	2025	Total
Aucune acquisition projetée				0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

9. Publications

Il est proposé par monsieur Étienne Lemieux, appuyé par monsieur Jacques Bernier et résolu unanimement :

- Que les prévisions budgétaires 2023 et 2024 du TNO du Lac Jérôme, ainsi que le Programme des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025 soient publiés sur le site internet de la MRC de Minganie, affichés à l'entrée du public de sa place d'affaires et transmis aux contribuables du TNO du Lac Jérôme avant le 31 décembre 2023 simultanément avec l'envoi du compte de taxes pour l'année 2023.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Ginette Paquet et résolu unanimement de clôturer la séance. La préfète, madame Meggie Richard, déclare la séance levée à 16 h 30.

La préfète,

Meggie Richard

**La directrice générale et
greffière-trésorière,**

Nathalie de Grandpré

**PROCÈS-VERBAL
MRC
de
MINGANIE**



A circular stamp with two horizontal lines for initials. The top arc contains the text "INITIALES DU PRÉFET" and the bottom arc contains "INITIALES DU SECR. TRÈS."